



Choisissez-nous !

En 2020, la Taxe d'apprentissage devient Contribution unique à la Formation Professionnelle et à l'Alternance au titre de l'année en cours. Les modalités de collecte évoluent également dans le cadre de la « Loi Avenir Professionnel ».

Nous choisir en tant que bénéficiaire de cette taxe, c'est vous engager à nos côtés pour offrir à nos artistes en devenir les meilleures conditions d'apprentissage possibles, qui les prépareront à la scène et à leurs futures carrières (95 % des étudiants insérés 3 ans après le diplôme). Si vous n'êtes pas assujetti à la Contribution unique, vous pouvez nous recommander auprès de personnes concernées et être ainsi le relais pour le CNSMD de Lyon.

Le versement devra être effectué directement au CNSMD de Lyon **jusqu'au 31 mai 2021**.

Les modalités de versement des 13% correspondant au solde de la taxe d'apprentissage ont, en effet, été modifiées pour 2020 jusqu'à ce que l'URSSAF se charge d'ici 2022 de collecter cette contribution.

> Pour nous verser votre contribution par virement bancaire, merci de [TÉLÉCHARGER ICI](#) le formulaire ainsi que notre [RIB](#).

> Il est important de nous préciser dans le libellé de votre virement :
TA CNSMDL 2021 + votre raison sociale + votre n° SIRET

Dès réception du virement avant le 31 mai 2021 nous vous adresserons un reçu avec date et montant.

[Merci aux entreprises](#) qui nous ont rendues bénéficiaires en 2020.

Soutenir le CNSMD de Lyon, c'est accompagner :

Une pédagogie à la pointe et des formations uniques

- Pédagogie inventive & enseignements liés à la réalité des arts vivants
- Équipe enseignante composée d'artistes de premier plan, de pédagogues et de chercheurs
- Séminaires, ateliers et master-classes par des artistes et spécialistes mondialement reconnus
- Conférences sur les aspects pratiques du métier par des professionnels

Un apprentissage de la scène et par la scène

- Mise en situation à travers 450 manifestations publiques dont les épreuves de fin de cycles
- Action de médiation et d'Éducation Artistique et Culturelle
- Plus de 70 partenaires liés à la professionnalisation

Une formation aux métiers de l'enseignement



- Formation diplômante au Certificat d'Aptitude aux fonctions de professeur de musique et de danse
- Master de pédagogie musique
- Formation continue pour l'enseignement de la danse (CA)
- Diplôme d'Etat articulé au DNSP musique

Une insertion professionnelle diversifiée

- 96 % de taux d'insertion professionnelle trois ans après l'obtention d'un diplôme
- Interprète musicien ou danseur, compositeur, chef de choeurs ou d'ensembles, mais aussi journaliste, médiateur, directeur de structures culturelles, chorégraphe... Et enseignants

Un campus en mouvement

- Accès aux structures culturelles de la Métropole de Lyon, pôle unique en France aimantant un vaste territoire autour de la cité classée à l'Unesco
- Projet d'agrandissement des espaces à l'étude
- Vie étudiante active et associative

Une recherche appliquée

- Troisième cycle Doctorat de musique « Recherche et pratique » avec l'école doctorale 3LA ; rédaction d'une thèse et production scénique
- Journées d'études, colloques et séminaires de recherche
- Méthodologie et mémoire de recherche en second cycle

Un rayonnement international

- 30 nationalités représentées
- 20 % d'étudiants étrangers
- Conventions bilatérales avec plus de 80 établissements dans le cadre de Erasmus+

Des pratiques collectives et hybrides

- Musique de chambre, Orchestre, Atelier XX-21, Collectif d'improvisation, Laboratoire Scène/recherchE, Jeune ballet
- Rencontres musiciens et danseurs
- Projets croisés avec d'autres écoles d'art (Écoles nationales supérieures des Beaux-Arts et des Arts et Techniques du Théâtre...)

Une dynamique transversale et entrepreneuriale

- Projets pluridisciplinaires d'étudiants
- Expériences faisant appel aux capacités d'invention et d'agilité des étudiants
- Bourses aux projets via mécénat

Les ressources

- Auditorium de 280 places/salle d'ensemble de 50 places, salle d'orgue de 100 places (orgue Grenzig)
- 5 studios de danse dont l'un aménageable en lieu scénique
- 110 salles de travail
- Parc instrumental : 100 pianos, 190 instruments pour les répertoires anciens, 660 instruments



de percussion